Nations Unies A/60/6 (Sect. 21)

Assemblée générale

Distr. générale
2 mai 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 21
Développement économique et social en Asie occidentale

[Programme 18 (Plan-programme biennal et priorités pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

Page

Vue d'ensemble 3

A. Organes directeurs 8

B. Direction exécutive et administration 9

C. Programme de travail 12

Sous-programme 1. Politiques de gestion intégrée des ressources régionales pour le développement durable. 14

Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées. 17

Sous-programme 3. Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional 21

Sous-programme 4. Intégration régionale et adaptation à la mondialisation 23

Sous-programme 5. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale 26

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6* des *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session* (A/60/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6* (A/59/6/Rev.1).

05-32937 (F) 270505 270505

Sous-programme 6. Statistiques comparables permettant d'améliorer la planification et la prise de décisions 29

Sous-programme 7. Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes. 32

D. Appui au programme 36

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007 45

Vue d'ensemble

21.1 Le programme de travail élaboré au titre du présent chapitre s'inscrit dans le cadre du programme 18 (Développement économique et social en Asie occidentale) du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007 (A/59/6/Rev.1) et est placé sous la responsabilité de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

21.2 L'objectif général du programme est de promouvoir une intégration régionale efficace et d'accélérer le rythme du développement économique, social et technologique des pays d'Asie occidentale dans les domaines clefs correspondant aux objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et des accords internationaux depuis 1992, sur des questions telles que le commerce, le développement durable, le développement social, les finances et les technologies de l'information et de la communication.

21.3 En tant qu'organisme régional d'exécution de l'Organisation des Nations Unies, la CESAO contribue notablement à sensibiliser les États membres de la région aux questions prioritaires mondiales intéressant le développement, en tenant pleinement compte des sensibilités culturelles et politiques. La Commission favorise également l'instauration d'une collaboration étroite avec les organisations intergouvernementales, sous-régionales et régionales qui traitent des questions de développement économique et social dans la région arabe et partage ses connaissances et données d'expérience en faisant appel à un langage commun, comme en témoignent les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement, des politiques et programmes intégrés de développement social, des transports, des technologies de l'information et de la communication, des statistiques et de la promotion de la femme.

21.4 Le programme comprend sept sous-programmes interdépendants qui correspondent aux domaines prioritaires clefs, en ce sens qu'ils font partie intégrante des programmes de travail mondiaux tout en s'inscrivant dans un cadre proprement régional : mondialisation et intégration régionale, politiques sociales, eau et énergie, et technologies de l'information et de la communication.

21.5 Les principaux changements figurant dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants : a) prise en compte plus poussée de la promotion de la femme et du renforcement du pouvoir d'action des femmes grâce au renforcement des capacités et des mécanismes nationaux et de la participation des institutions de la société civile aux dialogues de politique générale, ainsi qu'il est préconisé dans de nombreuses résolutions de la Commission, y compris la résolution 240 (XXII) du 17 avril 2003, ce qui s'est traduit par l'introduction d'un nouveau sous-programme 7, Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes; et b) intégration plus poussée dans le programme de travail de la CESAO des activités dont l'objet est de répondre aux besoins des pays qui sortent d'un conflit conformément à la résolution 241 (XXII) de la Commission en date du 17 avril 2003.

21.6 Le programme continuera d'être un forum où les préoccupations des pays membres pourront s'exprimer et un lieu de dialogue et de mise en commun des pratiques optimales. Comme par le passé, il permettra d'aider les États membres en les sensibilisant aux grandes questions, en les mobilisant, en leur donnant des conseils, en favorisant le partage des connaissances et la constitution de réseaux, en menant des activités de formation et d'appui technique et en encourageant l'instauration de partenariats.

21.7 La Commission mènera ses activités en collaboration avec les organismes des Nations Unies et les entités régionales et internationales, en particulier : le Département des affaires économiques et sociales, le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), d'autres commissions régionales des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au niveau régional, les partenaires comprennent la Ligue des États arabes et le Fonds arabe de développement économique et social et ses organes subsidiaires. Les activités de collaboration et de coopération comprendront l'organisation de réunions conjointes, la réalisation d'études conjointes et la mise en commun des informations et des expériences. Comme par le passé, des mesures seront prises pour renforcer la coopération entre entités régionales du système des Nations Unies par l'intermédiaire du Groupe régional de coordination. La Commission s'emploiera également à associer à ses travaux les institutions de la société civile.

21.8 Par suite de la rationalisation et de la restructuration du programme de la Commission, entamées lors des exercices biennaux 2002-2003 et 2004-2005, le nombre des produits réalisés par les divisions organiques enregistrera une nouvelle réduction de 45 produits (18,8 %), passant de 239 produits durant l'exercice biennal 2004-2005 à 194 produits pour l'exercice biennal 2006-2007. Les mesures prises en vue de concentrer sur les produits essentiels des ressources qui sont rares doivent permettre de renforcer les synergies interdisciplinaires et d'exploiter les possibilités offertes par le passage d'une approche quantitative à une approche qualitative afin d'optimiser l'impact du programme.

21.9 Les principales réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2006-2007 sont décrits, avec indication des ressources nécessaires, dans les sections Programme de travail et Direction exécutive et administration. Le tableau 21.1 ci-après résume le cadre général de ces réalisations escomptées et des indicateurs de succès.

Tableau 21.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

Composante	*Nombre de réalisations escomptées*	*Nombre d'indicateurs de succès*
A. Direction exécutive et administration	3	6
B. Programme de travail	–	–
1. Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable	4	6
2. Politiques sociales intégrées	2	4
3. Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional	2	2
4. Intégration régionale et adaptation à la mondialisation	4	4
5. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	2	4
6. Statistiques comparables permettant d'améliorer la planification et la prise de décisions	2	4
7. Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes	2	3
Total	**21**	**33**

21.10 Les ressources demandées au présent chapitre s'élèvent à 51 065 600 dollars, soit une augmentation de 70 000 dollars (0,1 %) par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice biennal 2004-2005. L'augmentation reflète tout un ensemble d'ajustements qu'il est proposé d'apporter aux activités et aux ressources correspondantes, comme l'illustre le tableau 21.4, qui peuvent se résumer comme suit :

a) L'augmentation de 7 800 dollars prévue à la rubrique Organes directeurs s'explique par la nécessité de recruter du personnel temporaire supplémentaire pour s'assurer les services de traducteurs et d'interprètes (3 800 dollars) et de remplacer à titre temporaire du personnel (4 000 dollars) afin d'assurer le secrétariat de la vingt-quatrième session de la Commission et des réunions des organes intergouvernementaux, y compris en ce qui concerne le cinquième organe subsidiaire de la Commission, à savoir le Comité pour les femmes, créé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003/09 du 18 juillet 2003;

b) L'augmentation de 163 200 dollars que fait apparaître le programme de travail est le résultat net des éléments ci-après : a) augmentation de 344 500 dollars à la rubrique Postes qui s'explique par : i) le redéploiement d'un poste P-3 et de deux postes d'agent local de la rubrique Appui au programme au sous-programme 7, Promotion de la femme et renforcement des pouvoirs d'action des femmes, en vue de renforcer les activités menées par la Commission pour assurer l'égalité des sexes (399 200 dollars); ii) la création de deux postes P-3 et de deux postes P-2/1 (457 600 dollars) au titre du programme 1, Politiques de gestion intégrées de ressources régionales pour le développement durable (1 poste P-2), du sous-programme 3, Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional (un poste P-3 et un poste P-2/1, et du sous-programme 7, Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes (un poste P-3); iii) la suppression de deux postes d'agent local au titre du sous-programme 1, Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable, et 5, Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale (166 200 dollars); iv) le redéploiement externe d'un poste P-5 du sous-programme 2, Politiques sociales intégrées, à la rubrique Appui au programme afin de pourvoir le poste de chef de la Section des services d'appui (346 700 dollars); et b) une diminution au titre des rubriques autres que les postes (181 300 dollars) correspondant à des diminutions de l'effectif du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des heures supplémentaires (58 000 dollars) ainsi qu'au titre des consultants et experts (145 300 dollars), en partie compensée par une augmentation au titre des voyages (22 000 dollars);

c) La diminution de 101 000 dollars à la rubrique Appui au programme est imputable aux facteurs ci-après : a) une diminution de 596 800 dollars au titre des postes correspondant i) au redéploiement externe d'un poste P-3 et de deux postes d'agent local au sous-programme 7 du programme de travail (399 800 dollars); ii) à la suppression de deux postes d'agent du Service mobile qui avaient été créés en 1993 aux fins de la mise en place du nouveau réseau mondial à satellites, et d'un poste d'agent local à la Section des services de conférence de la Commission (543 700 dollars); et iii) au redéploiement interne d'un poste P-5 afin de pourvoir le poste de chef de la Section des services d'appui (346 700 dollars); et b) une augmentation des 495 800 dollars au titre des rubriques autres que les postes, par suite des ressources supplémentaires à prévoir pour les logiciels informatiques et les licences, le remplacement de trois véhicules vétustes, l'achat de nouveau matériel de transmissions et l'augmentation de la contribution de la Commission aux services médicaux financés en commun.

21.11 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, il est prévu de compléter les ressources du budget ordinaire par des fonds extrabudgétaires d'un montant de 4 271 200 dollars afin de financer des

activités visant à renforcer les capacités nationales, y compris sous forme de missions de services consultatifs, d'ateliers de formation et de projets opérationnels.

21.12 En raison de la situation particulière de la région, la Commission a toujours éprouvé des difficultés à évaluer par avance le montant des fonds extrabudgétaires dont elle pourra disposer pour exécuter ses activités à l'avenir. Toutefois, grâce aux efforts de son secrétariat, au cours de l'exercice biennal 2006-2007, elle pourra mobiliser des ressources supérieures à celles de l'exercice biennal 2004-2005. Il ne reste pas moins que, eu égard au caractère aléatoire de ces fonds extrabudgétaires, on ne prévoit pas durant l'exercice biennal 2006-2007 de disposer de postes temporaires de façon continue, mais uniquement de personnel recruté pour des périodes de courte durée afin d'appuyer tel ou tel projet.

21.13 Le secrétariat de la Commission a engagé des consultations au sujet du programme de travail avec le Comité consultatif qui avait été crée en application de la résolution 175 (XV) de la Commission, en date du 18 mai 1989, afin de faciliter de telles consultations avec les États Membres. Les États Membres devraient en outre examiner l'ensemble du projet de programme de travail lors de la vingt-troisième session de la Commission, qui se tiendra en 2005.

21.14 La parution des publications, en tant que partie intégrante du programme de travail, a été revue en fonction de chaque sous-programme. On trouvera dans le tableau ci-dessous et dans la section « Produits » de chacun des sous-programmes une prévision concernant les publications en série et les publications isolées.

Tableau 21.2

Répartition des publications

Publications	*2002-2003 Nombre effectif*	*2004-2005 Nombre estimatif*	*2006-2007 Nombre estimatif*
Publications en série	31	51	29
Publications isolées	52	29	18
Total	**83**	**80**	**47**

21.15 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, les ressources devant être affectées au suivi et à l'évaluation s'élèveraient à 476 817 dollars, montant qui serait imputé sur le budget-programme et qui apparaîtrait à la rubrique Appui au programme.

21.16 La ventilation en pourcentage des ressources prévues au présent chapitre est donnée dans le tableau 21.3 ci-après.

Tableau 21.3

Récapitulation des ressources par composante, en pourcentage

Composante	*Budget ordinaire*	*Fonds extrabudgétaires*
A. Organes directeurs	0,3	–
B. Direction exécutive et administration	6,0	–
C. Programme de travail	49,3	92,6
Sous-programme 1. Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable	10,4	9,2
Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées	8,3	55,0
Sous-programme 3. Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional	7,7	4,7

Composante	*Budget ordinaire*	*Fonds extrabudgétaires*
Sous-programme 4. Intégration régionale et adaptation à la mondialisation	9,2	3,6
Sous-programme 5. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	5,7	4,7
Sous-programme 6. Statistiques comparables permettant d'améliorer la planification et la prise de décisions	4,8	14,3
Sous-programme 7. Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes	3,2	1,1
D. Appui au programme	44,4	7,4
Total	**100,0**	**100,0**

Tableau 21.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	*2002-2003 Dépenses effectives*	*2004-2005 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant actualisation des coûts*	*Actualisation des coûts*	*2006-2007 Montant estimatif*
			Montant	*Pourcentage*			
A. Organes directeurs	47,8	121,3	7,8	6,4	129,1	5,3	134,4
B. Direction exécutive et administration	2 394,7	3 047,3	–	–	3 047,3	158,9	3 206,2
C. Programme de travail	22 436,2	25 041,8	163,2	0,7	25 205,0	1 244,2	26 449,2
D. Appui au programme	25 138,3	22 785,2	(101,0)	(0,4)	22 684,2	1 177,0	23 861,2
Total (1)	**50 017,1**	**50 995,6**	**70,0**	**0,1**	**51 065,6**	**2 585,4**	**53 651,0**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2002-2003 Dépenses effectives	*2004-2005 Montant estimatif*	*Source de financement*	*2006-2007 Montant estimatif*
Total partiel	**2 600,6**	**3 716,4**		**4 271,2**
Total [(1) + (2)]	**52 617,7**	**54 712,0**		**57 922,2**

Tableau 21.5

Postes nécessaires

Catégorie	*Postes permanents inscrits au budget ordinaire*		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2004-2005	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	7	7	–	–	–	–	7	7
P-5	23	23	–	–	–	–	23	23

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
P-4/3	58	60	–	–	–	–	58	60
P-2/1	16	18	–	–	–	–	16	18
Total partiel	**106**	**110**	–	–	–	–	**106**	**110**
Autres catégories								
Administrateurs recrutés sur le plan national	147	144	–	–	–	–	147	144
Agents du Service mobile	3	1	–	–	–	–	3	1
Total partiel	**150**	**145**	–	–	–	–	**150**	**145**
Total	**256**	**255**	–	–	–	–	**256**	**255**

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 129 100 dollars

21.17 La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale compte 13 États membres. Elle se réunit une fois tous les deux ans, en règle générale à son siège. La vingtième session, tenue en 1999, avait été précédée par une session du Comité technique, qui a été transformé en Comité préparatoire en application de la résolution 223 (XX) de la Commission en date du 27 mai 1999. Conformément à cette résolution, à partir de 2005, le Comité préparatoire se réunira avant la session plénière pour examiner les points de l'ordre du jour. En conséquence, en 2007, la Commission tiendra sa vingt-quatrième session, durant laquelle trois journées seront consacrées à la réunion du Comité préparatoire et deux journées à la session plénière. Le mécanisme intergouvernemental de la Commission comprend sept organes subsidiaires chargés d'aider la Commission pour les questions de programmation, notamment le suivi et l'évaluation des résultats du programme, et de la conseiller sur l'élaboration des programmes de travail liés à leurs domaines de compétence respectifs. Ces sept comités intergouvernementaux sont les suivants : a) le Comité de statistique; b) le Comité du développement social; c) le Comité de l'énergie; d) le Comité des ressources en eau; e) le Comité des transports; f) le Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation de l'économie dans les pays de la région de la CESAO; et g) le Comité pour les femmes. Six de ces sept organes subsidiaires se réunissent tous les deux ans, le Comité des transports se réunissant tous les ans. Le calendrier des réunions durant l'exercice biennal 2006-2007 s'établit comme suit : septième session du Comité de statistique (3 jours en 2006); sixième session du Comité du développement social (3 jours en 2006); sixième session du Comité de l'énergie (2 jours en 2006); septième session du Comité des ressources en eau (3 jours en 2006); cinquième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation de l'économie dans les pays de la région de la CESAO (2 jours en 2006); et troisième session du Comité pour les femmes (3 jours en 2006). Le Comité des transports tiendra ses septième et huitième sessions, d'une durée de trois jours chacune, en 2006 et 2007, respectivement.

Tableau 21.6

Ressources nécessaires

Catégorie	*Ressources (en milliers de dollars É.-U.)* 2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	*Postes* 2004-2005	2006-2007
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	121,3	129,1	–	–
Total	121,3	129,1	–	–

21.18 Le montant de 129 100 dollars, soit une augmentation de 7 800 dollars, est demandé aux rubriques ci-après : a) personnel temporaire pour les réunions afin d'assurer les services d'interprétation et de traduction (125 100 dollars); et b) personnel temporaire (autre que pour les réunions) durant la session de la Commission, celle du Comité préparatoire, ainsi que pour les sessions de ses sept comités subsidiaires (4 000 dollars). L'augmentation de 7 800 dollars est principalement imputable à l'augmentation du volume de travail tenant à la nécessité d'assurer le service du septième organe subsidiaire, à savoir le Comité pour les femmes, créé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003/9 du 18 juillet 2003.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 047 300 dollars

21.19 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction d'ensemble, supervise les programmes et oriente les politiques des divisions techniques et d'autres services d'appui, maintient des contacts périodiques avec les représentants des États membres pour examiner les questions techniques qui intéressent les États membres et l'ensemble de la région; prend des mesures concrètes pour renforcer la collaboration et la coordination entre la Commission et le Secrétariat de l'ONU, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales; et fournit des orientations générales aux services d'information du secrétariat de la Commission.

21.20 Le Bureau du Secrétaire exécutif supervise la bonne marche du mécanisme intergouvernemental de la Commission, notamment la session biennale et les organes subsidiaires. Il coordonne également les activités du secrétariat du Groupe régional de coordination, créé en 1999 pour faciliter les consultations avec toutes les entités des Nations Unies dans la région de la CESAO, ainsi que les activités du Comité consultatif de la CESAO, créé par la résolution 175 (XV) du 18 mai 1989 pour faciliter les consultations entre le secrétariat de la Commission et les États membres.

21.21 Par ailleurs, le Bureau du Secrétaire exécutif supervise les activités d'information par l'entremise des services communs du Centre d'information des Nations Unies et des services d'information des Nations Unies. Ces activités visent à sensibiliser le public à l'action du système des Nations Unies en général et plus particulièrement à l'action menée dans le pays hôte par la CESAO et les institutions spécialisées. Il est prévu de diffuser l'information et de lancer des campagnes dans les médias, de publier des bulletins d'information, des communiqués et des dossiers de presse, de produire des programmes audio et vidéo de qualité, d'élaborer un fascicule d'information sur la CESAO, de publier des brochures et des bulletins sur des sujets particuliers, de réaliser des interviews et d'organiser des conférences de presse, des tables rondes, ainsi que des conférences et des exposés sur le système des Nations Unies, et tout spécialement de mobiliser l'appui du public

en vue de renforcer le rôle de la CESAO dans le développement économique et social de la région en améliorant ses activités de relations publiques et en mettant en relief les actions prioritaires de portée mondiale préconisées par l'Organisation des Nations Unies au niveau régional.

Tableau 21.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer la gestion efficience et efficace des ressources humaines et financières de la CESAO afin d'assurer l'application intégrale des mandats prescrits par les organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'ONU en ce qui concerne le programme de travail

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail de la CESAO est efficacement géré et les ressources humaines et financières sont convenablement utilisées	a) i) Fourniture de produits et services de qualité *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 93 % des produits sont exécutés dans les délais prescrits 2004-2005 (estimation) : 94 % des produits sont exécutés dans les délais prescrits 2006-2007 (objectif) : 94 % des produits sont exécutés dans les délais prescrits ii) Recrutement et affectation de personnel de haute qualité *Mesure des résultats :* 2002-2003 : le processus de recrutement prend 190 jours 2004-2005 (estimation) : le processus de recrutement prend 114 jours 2006-2007 (objectif) : le processus de recrutement prend 112 jours iii) Utilisation efficience et efficace des ressources *Mesure des résultats :* 2002-2003 : les dépenses effectuées représentent 100 % des fonds autorisés 2004-2005 (estimation) : les dépenses effectuées représentent 100 % des fonds autorisés 2006-2007 (objectif) : les dépenses effectuées représentent 100 % des fonds autorisés

b) Amélioration de la collaboration et de l'interaction intergouvernementales d'une manière permettant de renforcer l'impact et l'utilité des activités de la CESAO	b) Degré de satisfaction en ce qui concerne les produits et services fournis par la CESAO exprimé par les délégations qui assistent aux sessions intergouvernementales *Mesure des résultats :* 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 8 États membres se déclarent satisfaits 2006-2007 (objectif) : 10 États membres se déclarent satisfaits
c) Sensibilisation accrue du public aux activités de la CESAO pour ce qui est de traiter des priorités régionales et des questions nouvelles	c) i) Couverture accrue par les médias des activités de la CESAO *Mesure des résultats :* 2002-2003 : les activités de la CESAO sont couvertes par la presse audiovisuelle et écrite à 380 reprises 2004-2005 (estimation) : les activités de la CESAO sont couvertes par la presse audiovisuelle et écrite à 580 reprises 2006-2007 (objectif) : les activités de la CESAO sont couvertes par la presse audiovisuelle et écrite à 760 reprises ii) Augmentation du nombre de clients et utilisateurs qui se servent des informations fournies par la CESAO *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 60 clients et utilisateurs 2004-2005 (estimation) : 75 clients et utilisateurs 2006-2007 (objectif) : 100 clients et utilisateurs

Facteurs externes

21.22 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

a) Les parties prenantes assument leurs responsabilités et obligations; et b) il n'y a pas de déficit de financement.

Tableau 21.8

Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Postes	2 857,1	2 857,1	16	16
Autres objets de dépense	190,2	190,2	–	–
Total partiel	**3 047,3**	**3 047,3**	**16**	**16**
Fonds extrabudgétaires	84,0	1,7	–	–
Total	**3 131,3**	**3 049,0**	**16**	**16**

21.23 Le montant de 3 047 300 dollars, inchangé, doit permettre de financer les objets de dépense suivants : a) maintien de 16 postes (2 857 100 dollars); et b) autres rubriques (190 200 dollars), y compris : i) le personnel temporaire (15 100 dollars) et les heures supplémentaires (15 900 dollars) en vue d'assurer la préparation et le service de la vingt-quatrième session de la Commission et de ses organes subsidiaires; ii) consultants afin d'aider à l'élaboration des documents de base et d'études sélectionnés aux fins de l'établissement des rapports annuels de la CESAO (28 500 dollars); iii) deux groupes d'experts chargés de formuler des orientations de politique générale sur les questions de fond, de promouvoir l'intégration régionale arabe et de favoriser l'instauration de partenariats entre les institutions internationales et régionales (59 500 dollars); et iv) voyages devant être effectués par les fonctionnaires du Bureau du Secrétaire exécutif et des services d'information (71 200 dollars). Les fonds extrabudgétaires (1 700 dollars) doivent permettre d'appuyer les activités de mobilisation des ressources et la coordination des politiques avec les organisations arabes et celles de la société civile internationale.

C. Programme de travail

Tableau 21.9

Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Sous-programme	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
C. Programme de travail				
1. Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable	6 138,1	5 290,3	28	25
2. Politiques sociales intégrées	5 363,8	4 259,0	24	20
3. Analyse et prévisions économiques en matière de développement durable	2 985,5	3 918,8	15	19
4. Intégration régionale et adaptation à la mondialisation	4 736,4	4 706,8	21	21
5. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	3 344,5	2 919,6	15	13

Sous-programme	*Ressources (en milliers de dollars É.-U.)* *2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*Postes* *2004-2005*	*2006-2007*
6. Statistiques comparables permettant d'améliorer la planification et la prise de décisions	2 473,5	2 473,5	13	13
7. Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes	–	1 637,0	–	9
Total	**25 041,8**	**25 205,0**	**116**	**120**
Fonds extrabudgétaires	3 483,4	3 953,4	–	–

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)

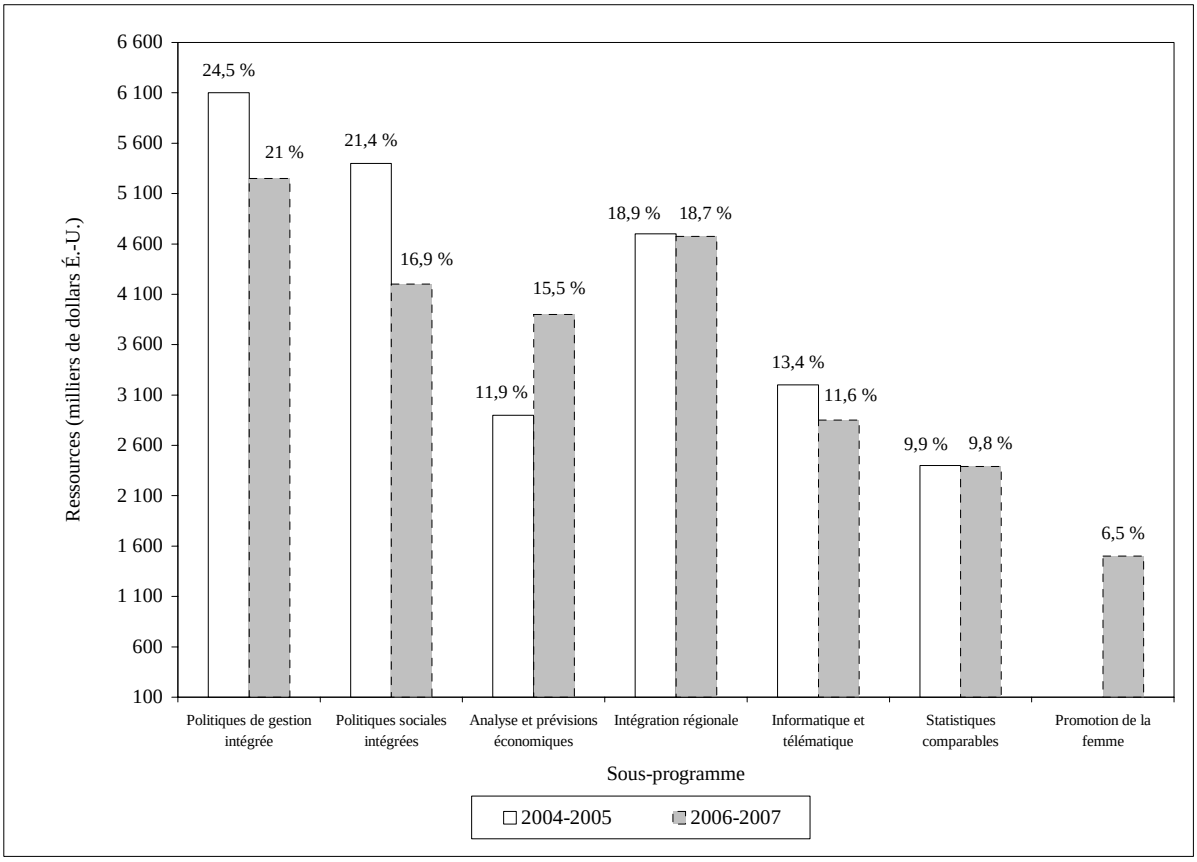

Sous-programme 1
Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 290 300 dollars

21.24 Ce sous-programme est exécuté par la Division du développement durable et de la productivité. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 1 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Capacité accrue des pays de gérer durablement les ressources naturelles de la région, en particulier dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de la protection de l'environnement et dans les secteurs productifs

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue des pays membres de formuler des politiques et des mesures intégrées favorables au développement durable et mise en place de mécanismes destinés à améliorer la gestion durable des ressources naturelles, particulièrement dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et dans les secteurs productifs	a) i) Augmentation du nombre de pays ayant formulé et mis en œuvre les politiques et les mesures requises et ayant adopté des mécanismes afin d'améliorer l'utilisation et la gestion durable des ressources *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 3 pays 2004-2005 (estimation) : 10 pays 2006-2007 (objectif) : 13 pays ii) Augmentation du nombre de politiques et de mesures adoptées et mises en œuvre par les pays de la région pour protéger l'environnement et réduire la pollution *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 3 politiques et mesures 2004-2005 (estimation) : 10 politiques et mesures 2006-2007 (objectif) : 13 politiques et mesures
b) Amélioration des résultats et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises, moyennant la constitution de réseaux et de groupes, l'exploitation des technologies et l'innovation	b) i) Augmentation du nombre d'associations d'entreprises facilitant le développement de groupes et de réseaux de PME *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : 2 associations 2006-2007 (objectif) : 4 associations

	ii) Augmentation du nombre de mesures adoptées pour accroître l'utilisation des technologies et l'innovation *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 1 mesure 2004-2005 (estimation) : 2 mesures 2006-2007 (objectif) : 4 mesures
c) Application accrue de mesures ou de modalités de gestion intégrée des ressources en eau dans les États membres en vue de prévenir les conflits relatifs à l'eau et à l'environnement	c) Augmentation du nombre de mesures appliquées par les États membres dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau, des ressources en eau communes et de l'impact sur l'environnement *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : 4 mesures 2006-2007 (objectif) : 8 mesures
d) Utilisation accrue, par les États membres, des outils et techniques propres à améliorer la productivité et la compétitivité dans les secteurs de la production	d) Nombre de pays adoptant des technologies et des initiatives de gestion novatrices pour renforcer la compétitivité et exploiter ces technologies de façon plus efficace et plus durable *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 1 pays 2004-2005 (estimation) : 2 pays 2006-2007 (objectif) : 5 pays

Facteurs externes

21.25 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres sont disposés à coopérer et à établir des partenariats solides; b) les décideurs sont disposés à appliquer les politiques de développement durable préconisées par les conférences régionales et mondiales et par la CESAO; c) rien ne vient compromettre la croissance économique des États membres; et d) le montant des ressources extrabudgétaires destinées aux activités opérationnelles reste suffisant.

Produits

21.26 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Comité des ressources en eau :

a. Services fonctionnels pour les réunions : septième session du Comité des ressources en eau (six séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : i) examen quinquennal des progrès accomplis dans le secteur de l'eau lors de la mise en œuvre du Plan d'application de Johannesburg; et ii) solutions pour l'exécution des plans de gestion intégrée des ressources en eau au niveau national;

ii) Comité de l'énergie :

a. Services fonctionnels pour les réunions : sixième session du Comité de l'énergie (quatre séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports, portant sur : i) l'examen quinquennal des progrès réalisés dans le secteur de l'énergie lors de la mise en œuvre du Plan d'application de Johannesburg; et ii) perspectives concernant l'énergie au service du développement durable dans les pays arabes de la région;

iii) Groupes d'experts spéciaux : cinq réunions, portant sur : l'utilisation d'indicateurs et d'indices pour le contrôle de la qualité de l'eau dans la région de la CESAO; le Forum de la région arabe sur l'énergie au service du développement durable : stratégies, politiques et plans; le renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre la dégradation des sols; la technologie dans le renforcement de la rentabilité et des capacités novatrices des petites et moyennes entreprises; et la réforme des institutions nationales en vue de la gestion intégrée des ressources en eau dans la région de la CESAO;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Deux publications en série : rapport de la CESAO sur la mise en valeur des ressources en eau; et examen des activités en faveur de la productivité et du développement durable dans la région de la CESAO;

ii) Six publications isolées : évaluation des pratiques relatives au contrôle de la qualité de l'eau dans la région de la CESAO; économies d'énergie et rendement énergétique dans le secteur énergétique primaire de certains pays membres de la CESAO; suivi des activités du mécanisme régional chargé de promouvoir des formes d'énergie favorisant le développement durable; directives concernant les réformes législatives et institutionnelles nécessaires à la gestion intégrée des ressources en eau, au niveau national, dans la région de la CESAO; incidences des politiques industrielles sur la compétitivité des petites et moyennes entreprises; et analyse et prévention de la dégradation des sols : études de cas;

iii) Supports techniques : mise au point et gestion de la page d'accueil de la CESAO sur la productivité et le développement durable, ainsi que du site Web sur le Réseau arabe de gestion intégrée des ressources en eau et le mécanisme régional chargé de promouvoir des formes d'énergie favorisant le développement durable (2);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : neuf missions consultatives dans les États membres qui en font la demande sur des questions relatives au Plan d'application de Johannesburg;

ii) Quatre projets opérationnels, dans les domaines suivants : Réseau arabe de gestion intégrée des ressources en eau; prestation de services, concernant la recherche de sources d'énergie renouvelables aux fins d'atténuer la pauvreté, dans les zones rurales des pays membres de la CESAO; appui à la région de la CESAO dans le domaine des ressources en eau; et évaluation de l'impact sur la durabilité de la Zone de libre-échange euroméditerranéenne.

Tableau 22.11

Ressources nécessaires : sous-programme 1

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	5 716,3	5 019,1	28	25
Autres objets de dépense	421,8	271,2	–	–
Total partiel	**6 138,1**	**5 290,3**	**28**	**25**
Fonds extrabudgétaires	216,5	391,4	–	–
Total	**6 354,6**	**5 681,7**	**28**	**25**

21.27 Le montant de 5 290 300 dollars comprend : a) un montant de 5 019 100 dollars pour le financement de 25 postes, soit une diminution nette de 697 200 dollars qui s'explique par : i) le transfert de trois postes, à savoir un poste P-5 et un poste P-4 au sous-programme 3 (Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional) et un poste d'agent local au sous-programme 7 (Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes), ii) la création d'un nouveau poste P-2/1, pour assurer un appui technique, un suivi et une assistance concernant la recherche de sources d'énergie renouvelables dans le cadre du Plan d'application de Johannesburg, et iii) la suppression d'un poste d'agent local, en raison de la réduction de la charge de travail occasionnée par le transfert de deux postes d'administrateur à un autre sous-programme; et b) un montant de 271 200 dollars pour les dépenses autres que les postes, soit une diminution de 150 600 dollars qui s'explique principalement par une réduction des ressources nécessaires au titre des autres dépenses de personnel (28 400 dollars), des consultants (37 400 dollars) et des réunions de groupes d'experts (84 800 dollars), du fait de la suppression de plusieurs produits, dont des publications et des ateliers. Les fonds extrabudgétaires, dont le montant s'élève à 391 400 dollars, serviront à financer des activités de renforcement des capacités nationales, dont neuf missions consultatives et quatre projets opérationnels.

Sous-programme 2
Politiques sociales intégrées

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 259 000 dollars

21.28 Le sous-programme est exécuté par la Division du développement social. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 2 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Contribuer à promouvoir des politiques sociales nationales intégrées et cohérentes propres à la région et soucieuses du respect des cultures, et renforcer aussi le développement des ressources locales afin de réduire les inégalités sociales et d'accroître la stabilité sociale dans la région

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue des États membres, qui en expriment la demande, de formuler des politiques et des programmes sociaux intégrés propres à la région et soucieux du respect des cultures	a) i) Augmentation du nombre de pays formulant des politiques et des programmes sociaux intégrés *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : néant 2006-2007 (objectif) : 6 pays
	a) ii) Accroissement du nombre de pays formulant des politiques démographiques et sociales en faveur des groupes démunis et vulnérables *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : 3 pays 2006-2007 (objectif) : 6 pays
b) Capacité accrue des institutions de la société civile à mettre en œuvre des dispositifs favorisant le développement des collectivités locales	b) i) Augmentation du nombre d'institutions de la société civile et de collectivités locales adoptant les méthodes et dispositifs conçus par la CESAO pour développer les services sociaux locaux *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : 5 institutions de la société civile/collectivités locales 2006-2007 (objectif) : 10 institutions de la société civile/collectivités locales
	b) ii) Augmentation du nombre de réseaux associant les institutions de la société civile et les collectivités locales *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : 3 réseaux 2006-2007 (objectif) : 6 réseaux

Facteurs externes

21.29 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) rien ne vient compromettre la croissance économique des pays membres; b) les États Membres sont disposés à adopter les politiques et les mesures relatives au développement social, à la population et au développement urbain recommandées par des conférences internationales et par la CESAO et à les incorporer dans leurs plans et programmes nationaux; et c) le montant des ressources extrabudgétaires destinées aux activités opérationnelles reste suffisant.

Produits

21.30 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Conférence de la région arabe organisée en prévision de l'examen décennal et de l'évaluation de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);

a. Services fonctionnels pour les réunions : conférence de la région arabe organisée en prévision de l'examen décennal et de l'évaluation de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (six séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports à la conférence de la région arabe organisée en prévision de l'examen décennal d'Habitat, dont l'un portera sur la campagne régionale pour la sécurité d'occupation des logements et des sols et la gestion des affaires urbaines et l'autre sur les observatoires urbains locaux;

ii) Comité du développement social :

a. Services fonctionnels pour les réunions : sixième session du Comité du développement social (six séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : trois rapports destinés au Comité du développement social, portant sur : la formulation et l'application des politiques sociales; la Décennie arabe pour les handicapés; et certaines questions fondamentales relatives au développement social;

iii) Quatre réunions de groupes d'experts spéciaux, portant sur : la formulation de plans d'action régionaux pour l'intégration des politiques sociales; la gestion des affaires urbaines et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; des modèles pour la prise en compte des variables démographiques dans le développement économique; et l'examen des grandes lignes du rapport sur l'intégration des politiques sociales;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Trois publications périodiques : profils démographiques des pays arabes; rapport de la CESAO sur la population et le développement : estimations et projections régionales; rapport sur l'intégration des politiques sociales;

ii) Publications isolées : situation actuelle et avenir de la ville arabe;

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : dossiers d'information et indicateurs sur les femmes arabes; plaquette sur les femmes et les hommes dans la vie publique et aux postes de direction dans les pays arabes; planche murale sur la population et les objectifs du Millénaire pour le développement; planche murale sur les principaux indicateurs du marché de l'emploi;

iv) Supports techniques : monographies sur les politiques d'urbanisation et du logement à Oman et au Qatar (2); gestion et mise à jour périodique du site Web du Réseau d'information en matière de population (POPIN) et de la page d'accueil de la CESAO sur les politiques sociales et le développement, y compris les handicapés et les jeunes (2);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : 10 missions consultatives, organisées à la demande des États Membres, sur le renforcement de la capacité des pays de la CESAO relatives aux politiques sociales sectorielles, y compris les politiques concernant la population et le développement urbain et rural, et sur l'intégration des politiques sociales;

ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : huit ateliers sur le renforcement des capacités : formation professionnelle des jeunes femmes dans les zones rurales de certains pays (4); et la mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement communautaire local (4);

iii) Deux projets opérationnels sur le renforcement des compétences traditionnelles dans la région de l'Asie occidentale; et la création d'un centre de formation professionnelle.

Tableau 22.13

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	4 966,5	3 988,8	24	20
Autres objets de dépense	397,3	270,2	–	–
Total partiel	**5 363,8**	**4 259,0**	**24**	**20**
Fonds extrabudgétaires	2 344,9	2 348,1	–	–
Total	**7 708,7**	**6 607,1**	**24**	**20**

21.31 Le montant de 4 259 000 dollars comprend : a) un montant de 3 988 800 dollars pour le financement de 20 postes, soit une diminution de 977 700 dollars imputable au transfert de 4 postes : i) un poste P-5, un poste P-2/1 et un poste d'agent local au sous-programme 7 (Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes); et ii) un poste P-5 à l'appui aux programmes; et b) un montant de 270 200 dollars pour les dépenses autres que les postes, soit une diminution de 127 100 dollars qui s'explique principalement par la suppression de trois réunions de groupes d'experts. Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 2 348 100 dollars, serviront à financer des activités de renforcement des capacités, dont 10 missions consultatives, 8 ateliers de formation et 2 projets opérationnels.

Sous-programme 3
Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 918 800 dollars

21.32 Le sous-programme est exécuté par la Division de l'analyse économique. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 3 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités d'élaboration de politiques pour promouvoir la croissance économique à court terme et un développement économique durable dans les pays membres, notamment ceux qui sortent de conflits

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension de l'emploi des variables macroéconomiques et des indicateurs de résultats aux fins de la réalisation de prévisions économiques dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la planification	a) Accroissement du pourcentage d'utilisateurs visés par les publications-phares et d'autres études économiques qui se disent satisfaits des informations et avis fournis *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 0 % 2004-2005 (estimation) : 36 % 2006-2007 (objectif) : 43 %
b) Meilleures capacités nationales à formuler des politiques macroéconomiques et à élaborer des programmes en faveur du développement	b) Formulation et mise au point par les pays membres, notamment ceux sortant de conflits, d'un nombre accru de politiques macroéconomiques et de programmes et outils de développement *Mesure des résultats :* 2002-2003 : néant 2004-2005 (estimation) : néant 2006-2007 (objectif) : 5 politiques, programmes ou outils

Facteurs externes

21.33 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) rien ne vient compromettre la croissance économique des pays membres; b) des données et bases de données valides existent aux niveaux national et international; et c) le montant des ressources extrabudgétaires destinées aux activités opérationnelles reste suffisant.

Produits

21.34 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport au Conseil économique et social sur les conditions de vie du peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (2); deux rapports à la Commission, portant sur les questions nouvelles relatives au développement économique et social; et les progrès accomplis dans la région arabe en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;

ii) Quatre réunions de groupes d'experts spéciaux, portant sur l'analyse des politiques et les prévisions économiques; les politiques de l'emploi et le développement économique, y compris dans les pays qui sortent d'un conflit; l'établissement du rapport sur la réalisation dans la région des objectifs du Millénaire pour le développement; et le développement dans les pays en crise;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Cinq publications périodiques : *Analyse des performances et évaluation de la croissance et de la productivité*; *Les tendances économiques et leur impact*; *Rapport sur la réalisation dans la région des objectifs du Millénaire pour le développement*; et *Étude de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO*, 2004-2005 et 2006-2007 (2);

ii) Supports techniques : gestion et mise à jour périodique de la page d'accueil de la CESAO sur l'analyse et les prévisions économiques pour le développement régional (2); prévisions économiques régionales (2);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : deux missions consultatives, organisées à la demande des États Membres, sur les plans de développement nationaux;

ii) Projet opérationnel sur le modèle de développement de l'Asie occidentale et les besoins des pays arabes en matière de développement et de croissance.

Tableau 21.15

Ressources nécessaires : Sous-programme 3

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	2 777,4	3 643,1	15	19
Autres objets de dépense	208,1	275,7	–	–
Total partiel	**2 985,5**	**3 918,8**	**15**	**19**
Fonds extrabudgétaires	–	200,0	–	–
Total	**2 985,5**	**4 118,8**	**15**	**19**

21.35 Le montant de 3 918 800 dollars comprend : a) un montant de 3 643 100 dollars pour le financement de 19 postes, soit une diminution de 865 700 dollars qui s'explique par : i) le transfert à ce sous-programme d'un poste P-5 et d'un poste P-4 auparavant affectés au sous-programme 1 (Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable), pour examiner les besoins de développement socioéconomique – résultant de tensions ou de conflits – des pays membres en proie à une crise ou à l'instabilité; et ii) la création d'un poste P-3 et d'un poste P-2/1, pour examiner les problèmes nouveaux et ceux liés à des conflits, comme demandé par la Commission dans sa résolution 241 (XXII), en particulier la fourniture d'une assistance aux pays qui sortent d'un conflit et l'intégration des besoins socioéconomiques des pays touchés par un conflit dans le programme de coopération technique de la CESAO; et b) un montant de 275 700 dollars pour les dépenses autres que les postes, soit une augmentation de 67 600 dollars qui s'explique par la tenue de trois réunions supplémentaires de groupes d'experts (par rapport à une réunion au cours de l'exercice biennal 2004-2005). Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 200 000 dollars, serviront à financer des activités de renforcement des capacités au niveau national, dont deux missions consultatives et un projet opérationnel.

Sous-programme 4
Intégration régionale et adaptation à la mondialisation

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 706 800 dollars

21.36 La Division de la mondialisation et de l'intégration régionale est chargée de l'exécution du sous-programme. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 4 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mieux relever les défis et tirer parti des possibilités de la mondialisation, renforcer l'intégration régionale entre les États membres en facilitant les mouvements transfrontières de biens, d'informations, de services, de personnes et de capitaux et mobiliser des ressources financières suffisantes en faveur du développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure capacité des pays membres à mettre en œuvre les politiques et mesures recommandées par le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement	a) Adoption par les pays membres d'un nombre accru de politiques et de mesures pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey *Mesure des résultats :* 2002-2003 : aucune politique ou mesure 2004-2005 (estimation) : 3 politiques ou mesures 2006-2007 (objectif) : 7 politiques ou mesures
b) Meilleure capacité des pays membres à appliquer le système de transport intégré du Machrek arabe et à en assurer le suivi	b) Adoption par les pays membres d'un nombre accru de mesures pour appliquer le système de transport intégré du Machrek arabe

	Mesure des résultats : 2002-2003 : 6 mesures 2004-2005 (estimation) : 15 mesures 2006-2007 (objectif) : 25 mesures
c) Participation plus large au système commercial multilatéral	c) Adoption par les pays membres d'un nombre accru de règles, règlements et politiques conformes aux dispositions de l'Organisation mondiale du commerce et aux accords régionaux *Mesure des résultats* : 2002-2003 : absence de règles, règlements ou politiques 2004-2005 (estimation) : 5 règles, règlements ou politiques 2006-2007 (objectif) : 10 règles, règlements ou politiques
d) Facilitation accrue des mouvements transfrontières de biens, d'informations, de services, de personnes et de capitaux entre les pays membres	d) Nombre de pays acceptant et/ou adoptant les mécanismes d'harmonisation proposés par la CESAO afin de faciliter les mouvements transfrontières de biens, de personnes et de capitaux *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 1 mécanisme 2004-2005 (estimation) : 1 mécanisme 2006-2007 (objectif) : 2 mécanismes

Facteurs externes

21.37 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la croissance économique des pays membres n'est pas entravée par des facteurs négatifs; b) les États membres s'engagent à appliquer les accords et recommandations sur les transports issus des conférences internationales correspondantes; c) il est possible d'accéder à des données et à des informations fiables et précises émanant de sources nationales ou internationales; d) des ressources extrabudgétaires sont disponibles pour les activités opérationnelles.

Produits

21.38 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation de l'économie dans les pays de la région de la CESAO :

a. Services fonctionnels pour la cinquième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation de l'économie dans les pays de la région de la CESAO (quatre séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports au Comité technique sur les questions suivantes : avancement des négociations de Doha et

progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey;

ii) Comité des transports :

a. Services fonctionnels pour les septième et huitième sessions du Comité des transports (12 séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : quatre rapports au Comité des transports sur les questions suivantes : plan d'action pour la mise en œuvre de l'Accord sur le réseau ferroviaire international du Machrek arabe; mise en œuvre de l'Accord sur les routes internationales dans les États arabes du Machrek; progrès accomplis en vue de constituer et de mettre en service des comités nationaux de facilitation du commerce et des transports; plan d'action pour l'application du mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine du transport maritime entre les États arabes du Machrek;

iii) Sept réunions de groupes d'experts sur les questions suivantes : rédaction de la publication *Annual Review of Developments in Globalization and Regional Integration in the Countries of the ESCWA Region* (2); progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey; suivi de la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); intégration des moyens de transport dans la région de la CESAO; intégration régionale dans le monde arabe; facilitation des transports dans le cadre de l'intégration régionale;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Quatre publications en série : *Annual Review of Developments in Globalization and Regional Integration in the Countries of the ESCWA region* (Examen annuel des faits nouveaux intervenus dans le cadre de la mondialisation et de l'intégration régionale dans la région de la CESAO) (2); *Methodological Framework for the Integrated Transport System in the Arab Mashreq* (Cadre méthodologique du système de transport intégré dans les pays arabes du Machrek); *Review of Progress made by Yemen in the Implementation of the New Programme of Action for the Least-Developed Countries* (Examen des progrès réalisés au Yémen dans la mise en œuvre du nouveau Programme d'action en faveur des pays les moins avancés);

ii) Cinq publications isolées : un document sur les bonnes pratiques relatives aux applications des technologies de l'information et des communications dans les ports maritimes des États membres de la CESAO; une étude de l'OACI et de la CESAO sur les transports aériens en Asie occidentale; un rapport de suivi de la sécurité routière dans les États membres de la CESAO; un document sur la circulation des personnes physiques; un répertoire des investisseurs régionaux en Asie occidentale;

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation sur les investissements étrangers directs dans la région de la CESAO;

iv) Activités techniques : mise à jour de la page d'accueil de la CESAO sur l'intégration régionale et l'adaptation à la mondialisation; mise à jour et mise à niveau de la base de données géographiques du système de transport intégré du Machrek arabe; mise en réseau de centres nationaux de liaison pour le système de transport intégré du Machrek arabe (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire) :

i) Services consultatifs : à la demande des États membres, six missions de services consultatifs sur le système de transport intégré du Machrek arabe (2) et les questions de commerce international (4);

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : trois ateliers portant respectivement sur les incidences du commerce de services dans les pays arabes, les milieux d'affaires arabes et les accords de l'Organisation mondiale du commerce, et les services de tourisme dans les pays arabes.

Tableau 21.17

Ressources nécessaires : sous-programme 4

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*Estimations 2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	4 419,5	4 419,5	21	21
Autres objets de dépense	316,9	287,3	–	–
Total partiel	**4 736,4**	**4 706,8**	**21**	**21**
Fonds extrabudgétaires	237,6	154,9	–	–
Total	**4 974,0**	**4 861,7**	**21**	**21**

21.39 Les ressources prévues, d'un montant de 4 706 800 dollars, se répartissent comme suit : a) 4 419 500 dollars pour continuer de financer 21 postes; b) 287 300 dollars au titre des autres objets de dépense, compte tenu d'une baisse de 29 600 dollars en raison de la diminution du nombre de publications isolées pour lesquelles il est fait appel à des services de conseil. Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 154 900 dollars, seront affectées à trois ateliers portant respectivement sur les incidences du commerce de services dans les pays arabes, les milieux d'affaires arabes et les accords de l'Organisation mondiale du commerce, et les services de tourisme dans les pays arabes.

Sous-programme 5
Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 919 600 dollars

21.40 La Division des technologies de l'information et des communications est chargée de l'exécution du sous-programme. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 5 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Réduire la fracture numérique pour édifier une société de l'information et une économie du savoir ouvertes à tous et axées sur le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	**Indicateurs de succès**
a) Conditions plus propices au développement de la société de l'information et de l'économie du savoir dans la région mises en place par l'application des instruments pertinents	a) i) Augmentation du nombre de pays membres appliquant des stratégies et des plans d'action pour promouvoir l'édification de la société de l'information et l'économie du savoir, conformément aux accords et recommandations régionaux et internationaux *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 3 pays 2004-2005 (estimation) : 5 pays 2006-2007 (objectif) : 10 pays ii) Amélioration dans les pays membres des indicateurs de suivi 47 et 48 de la cible 18 de l'objectif de développement 8 relatif à l'informatique et à la télématique énoncé dans la Déclaration du Millénaire *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 6 pays 2004-2005 (estimation) : 8 pays 2006-2007 (objectif) : 11 pays
b) Partenariats mis en place pour exécuter des projets informatiques et télématiques afin de promouvoir le développement socioéconomique en privilégiant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Multiplication des nouveaux partenariats axés sur le développement de la région entre acteurs de la société de l'information *Mesure des résultats :* 2002-2003 : aucun partenariat 2004-2005 (estimation) : 5 partenariats 2006-2007 (objectif) : 10 partenariats ii) Participation d'un plus grand nombre d'institutions gouvernementales et d'acteurs nationaux à des partenariats et réseaux d'échange de connaissances dans les domaines informatique et télématique *Mesure des résultats* : 2002-2003 : aucune institution 2004-2005 (estimation) : 10 institutions 2006-2007 (objectif) : 30 institutions

Facteurs externes

21.41 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appuient l'action menée pour encourager l'utilisation des technologies de l'information et des communications en vue d'améliorer la compétitivité et la productivité; b) ils s'emploient à appliquer les recommandations de portée mondiale et régionale appropriées en ce qui concerne ces technologies; c) la croissance économique des pays membres n'est pas entravée par des facteurs négatifs; d) des ressources extrabudgétaires sont disponibles pour les activités opérationnelles.

Produits

21.42 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Documentation à l'intention des organes délibérants : un rapport au Comité de statistique sur des questions relatives aux indicateurs pour les technologies de l'information et des communications;

ii) Quatre groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : élaboration et mise en œuvre de plans d'action nationaux pour les technologies de l'information et des communications; adoption des indicateurs pour les technologies de l'information et des communications et collecte de données par les bureaux nationaux de statistique; mise en place de réseaux et de partenariats régionaux en vue d'édifier la société de l'information; troisième réunion du Comité consultatif du développement scientifique et technique et des innovations technologiques;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Review of Information and Communication Technologies and Development* (Technologies de l'information et de la communication et développement) (2);

ii) Publications isolées sur les thèmes suivants (4) : recommandations pour l'élaboration et l'application de politiques et de stratégies dans le domaine des technologies de l'information et des communications; modèles de cyberlégislation; conditions d'édification d'économies du savoir nationales et régionales; promotion à l'échelle régionale du capital-risque et de la création d'entreprises dans le domaine des technologies de l'information et des communications;

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation sur les recommandations relatives aux indicateurs pour les technologies de l'information et des communications;

iv) Activités techniques : création et mise à jour d'un portail consacré aux partenariats et aux réseaux dans le domaine des technologies de l'information et des communications (2); création et mise à jour d'une plateforme Web d'évaluation du degré de développement de la société de l'information (2); mise à jour de la page d'accueil de la CESAO sur les technologies de l'information et des communications; bilan de la mise en œuvre des technologies de l'information et des communications et du développement de la société de l'information dans les États membres de la CESAO;

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : à la demande des États membres, quatre missions de services consultatifs sur la suite à donner aux résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (phase 2);

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : trois ateliers consacrés au renforcement des capacités en ce qui concerne l'adoption des indicateurs pour les technologies de l'information et des communications, ainsi que la collecte et l'analyse de données;

iii) Projets opérationnels (2) : définition d'un système pour les noms de domaine arabes; création de pépinières d'entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et des communications.

Tableau 21.19

Ressources nécessaires : sous-programme 5

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*Estimations 2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	3 073,5	2 700,2	15	13
Autres objets de dépense	271,0	219,4	–	–
Total partiel	**3 344,5**	**2 919,6**	**15**	**13**
Fonds extrabudgétaires	17,6	202,3	–	–
Total	**3 362,1**	**3 121,9**	**15**	**13**

21.43 Les ressources prévues, d'un montant de 2 919 600 dollars, se répartissent comme suit : a) 2 700 200 dollars pour le financement de 13 postes, compte tenu d'une diminution de 373 300 dollars pour les raisons suivantes : i) transfert d'un poste P-4 au sous-programme 7 (Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes); et ii) suppression d'un poste d'agent local par suite de l'achèvement de 12 modules de base de données destinés au système d'information statistique de la CESAO; b) 219 400 dollars au titre des autres objets de dépense, compte tenu d'une diminution de 51 600 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), par suite de l'achèvement de 12 modules de base de données destinés au système d'information statistique de la CESAO. Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 202 300 dollars, seront allouées à des activités de renforcement des capacités des pays, à savoir trois ateliers et deux projets opérationnels.

Sous-programme 6
Statistiques comparables permettant d'améliorer la planification et la prise de décisions

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 473 500 dollars

21.44 Le Groupe de coordination des statistiques est chargé de l'exécution du sous-programme. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 6 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.20

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la production et l'emploi de statistiques économiques, sociales et sectorielles harmonisées et comparables, notamment ventilées par sexe.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure capacité des États Membres de la CESAO à produire des statistiques harmonisées aux niveaux macroéconomique et sectoriel et sur le commerce international	a) i) Augmentation du nombre de pays respectant les normes internationales relatives à la production de statistiques sur le commerce et les transports et de statistiques sectorielles et appliquant le système de comptabilité nationale de 1993 *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 5 pays 2004-2005 (estimation) : 9 pays 2006-2007 (objectif) : 13 pays ii) Utilisation accrue de statistiques et d'indicateurs sectoriels, notamment en ce qui concerne l'intégration régionale des États Membres et d'indicateurs et de statistiques concernant de nouveaux domaines *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 15 indicateurs utilisés 2004-2005 (estimation) : 18 indicateurs utilisés 2006-2007 (objectif) : 20 indicateurs utilisés
b) Meilleure aptitude des responsables des statistiques nationales à produire des statistiques et indicateurs sociaux ventilés par sexe dans des domaines spécialisés tels que la population, l'éducation et le chômage et dans d'autres systèmes statistiques, et les données requises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et pour assurer le suivi de la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences internationales	b) i) Augmentation du nombre de rapports nationaux comportant des statistiques et indicateurs sociaux ventilés par sexe dans d'autres domaines spécialisés *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 3 rapports 2004-2005 (estimation) : 5 rapports 2006-2007 (objectif) : 9 rapports ii) Augmentation du nombre des offices nationaux de statistique fournissant des données permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences internationales

Mesure des résultats :
2002-2003 : 4 bureaux
2004-2005 (estimation) : 9 bureaux
2006-2007 (objectif) : 13 bureaux

Facteurs externes

21.45 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États Membres s'engagent à renforcer leurs capacités dans le domaine des statistiques; b) des fonds sont alloués en quantité suffisante pour élargir les compétences du personnel local; c) les statistiques et indicateurs dont la CESAO a besoin pour élaborer ses rapports statistiques sont fournis en temps utile; d) des ressources extrabudgétaires sont disponibles pour les activités opérationnelles.

Produits

21.46 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Comité de statistique :

a. Services fonctionnels pour la septième session du Comité de statistique (six séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : trois rapports au Comité de statistique sur les questions suivantes : examen quinquennal des objectifs du Millénaire pour le développement; stratégie à mettre en œuvre pour les statistiques économiques et sectorielles; stratégie à mettre en œuvre dans la région de la CESAO pour les statistiques sociales;

ii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts consacrées aux questions suivantes : nouvelles méthodes de conduite des recensements de la population et du logement; production de statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série (9) : *Bulletin on Population and Vital Statistics* (Bulletin de statistiques démographiques et autres statistiques essentielles) (2); *Compendium of Social Statistics and Indicators* (Répertoire des statistiques et indicateurs sociaux); *External Trade Bulletin of the ESCWA Region* (Bulletin du commerce extérieur de la région de la CESAO) (2); *National Accounts Studies of the ESCWA Region* (Études sur la comptabilité nationale des pays de la région de la CESAO) (2); *Statistical Abstract of the ESCWA Region* (Rapport statistique de la région couverte par la CESAO) (2);

ii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation sur les thèmes suivants : objectifs du Millénaire pour le développement et égalité des sexes : situation et tendances dans la région de la CESAO; objectifs du Millénaire pour le développement et santé : situation et tendances dans la région de la CESAO;

iii) Activités techniques : développement et mise à jour des modules du système d'information statistique de la CESAO; mise à jour de la page d'accueil des statistiques de la CESAO;

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : à la demande des États Membres, quatre missions de services consultatifs sur la promotion de la concertation entre utilisateurs et fournisseurs de statistiques en vue de disposer de données harmonisées et comparables pour prendre des décisions éclairées;

ii) Trois projets opérationnels : production de statistiques sur les incapacités dans la région de la CESAO; élaboration de programmes de production de statistiques nationales ventilées par sexe dans les pays arabes; Programme de comparaison internationale.

Tableau 21.21

Ressources nécessaires : Sous-programme 6

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*Estimations 2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	2 322,7	2 322,7	13	13
Autres objets de dépense	150,8	150,8	–	–
Total partiel	**2 473,5**	**2 473,5**	**13**	**13**
Fonds extrabudgétaires	517,8	609,7	–	–
Total	**2 991,3**	**3 083,2**	**13**	**13**

21.47 Les ressources prévues, d'un montant de 2 473 500 dollars, demeurent inchangées par rapport à l'exercice biennal précédent. Elles se répartissent comme suit : a) 2 322 700 dollars pour continuer de financer 13 postes; b) 150 800 dollars dans la catégorie des autres objets de dépense, au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), des services de conseil, des réunions de groupes spéciaux d'experts et des voyages dans le cadre de l'élaboration des publications, ainsi que des rapports et services fournis pour la septième session du Comité de statistique. Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 609 700 dollars, seront allouées à trois projets opérationnels portant respectivement sur la production de statistiques sur les incapacités dans la région de la CESAO, l'élaboration de programmes de production de statistiques nationales ventilées par sexe dans les pays arabes et le Programme de comparaison internationale.

Sous-programme 7
Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 637 000 dollars

21.48 Le Centre de la femme de la CESAO est chargé de l'exécution du sous-programme. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 7 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 21.22

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire une plus large place aux femmes et aux questions les concernant, en vue de réduire la sous-représentation des femmes et de renforcer le pouvoir d'action de ces dernières.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure capacité des mécanismes nationaux d'autonomisation et de promotion de la femme à lutter contre la sous-représentation des femmes et à généraliser une perspective antisexiste	a) i) Mise en place par les pays membres d'un nombre accru de groupes chargés de la parité entre les sexes et de mécanismes nationaux autonomes ou permanents s'occupant des femmes *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 4 groupes ou mécanismes 2004-2005 (estimation) : 8 groupes ou mécanismes 2006-2007 (objectif) : 11 groupes ou mécanismes ii) Augmentation du nombre de pays prenant systématiquement en compte la parité des sexes dans leur politique nationale *Mesure des résultats :* 2002-2003 : 3 pays 2004-2005 (estimation) : 5 pays 2006-2007 (objectif) : 8 pays
b) Participation et contribution accrues des institutions de la société civile à la concertation avec les gouvernements sur les mesures à prendre en ce qui concerne les questions relatives aux femmes et le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des conférences internationales	b) Augmentation du nombre d'organisations non gouvernementales participant à la concertation sur les mesures à prendre en ce qui concerne les questions relatives aux femmes et le suivi de la mise en œuvre des textes issus des conférences internationales *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 4 organisations 2004-2005 (estimation) : 6 organisations 2006-2007 (objectif) : 8 organisations

Facteurs externes

21.49 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la croissance économique des pays membres n'est pas entravée par des facteurs négatifs; b) il est possible d'accéder à des données et à des statistiques et indicateurs actualisés et fiables émanant de sources nationales; c) les États Membres sont disposés à adopter des politiques et mesures de lutte contre la sous-représentation des femmes répondant aux conventions internationales sur les droits de la femme, y compris la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, comme le

recommandent les conférences mondiales et la CESAO; d) des ressources extrabudgétaires sont disponibles pour les activités opérationnelles.

Produits

21.50 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Comité pour les femmes :

a. Services fonctionnels pour la troisième session du Comité pour les femmes (six séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : en vue de la troisième session du Comité pour les femmes, deux rapports sur les questions suivantes : principaux faits nouveaux concernant la situation des femmes dans la région; résultats de l'examen décennal et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

ii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts consacrées aux questions suivantes : échange de bonnes pratiques entre administrations nationales chargées de la condition féminine : audits sur l'égalité des sexes et méthodes d'intégration des sexospécificités; forum régional des organisations non gouvernementales sur les questions relatives à la condition féminine : renforcement des synergies, des réseaux et de la participation aux processus de décision;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série (2) sur les thèmes suivants : La condition des femmes arabes : rapports entre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les instruments nationaux (stratégies, plans, politiques, textes de loi et législation); Les femmes arabes et le développement : directives pour l'amélioration de l'efficacité des actions menées par les administrations nationales chargées de la condition féminine dans les pays de la CESAO;

ii) Publications isolées sur les thèmes suivants (2) : intégration des sexospécificités (fiches de synthèse) et politiques sectorielles nationales pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans la région; suivi des résultats de l'examen décennal et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

iii) Activités techniques : mise à jour de la page d'accueil de la CESAO sur les femmes et le développement; mise en place d'un réseau électronique de partage de connaissances entre les administrations nationales chargées de la condition féminine (2); élaboration, à l'intention des médias, d'un dossier sur l'évolution de la condition des femmes arabes;

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : à la demande des États Membres, deux missions de services consultatifs sur la suite à donner aux résultats de l'examen décennal de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes et des mesures prises pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement;

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : un atelier sur le renforcement de la capacité des organisations non gouvernementales et des administrations nationales chargées de la condition féminine à agir en synergie et à participer à la surveillance de la suite donnée aux résultats de l'examen décennal et au suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Tableau 21.23

Ressources nécessaires : Sous-programme 7

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*Estimations 2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	–	1 527,0	–	9
Autres objets de dépense	–	110,0	–	–
Total partiel	**–**	**1 637,0**	**–**	**9**
Fonds extrabudgétaires	149,0	47,0	–	–
Total	**149,0**	**1 684,0**	**–**	**9**

21.51 Les ressources prévues, d'un montant de 1 637 000 dollars, se répartissent comme suit : a) 1 527 000 dollars pour financer les neuf postes suivants : i) trois postes (un poste P-5, un poste P-2/1 et un poste d'agent local) transférés du sous-programme 2 (Politiques sociales intégrées); ii) un poste P-4, transféré du sous-programme 5 (Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale); iii) un poste P-3 et deux postes d'agent local transférés de l'appui au programme; iv) un poste d'agent local transféré du sous-programme 1 (Politiques de gestion intégrée des ressources régionales pour le développement durable), afin de renforcer les activités de la CESAO en faveur de l'égalité des sexes, conformément à la résolution 240 (XXII) de la Commission; v) création d'un poste P-3 pour aider à définir et à exécuter les activités de la CESAO relatives au Programme d'action de Beijing et pour renforcer les activités d'appui à la réalisation de l'objectif 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) énoncé dans la Déclaration du Millénaire; b) 110 000 dollars au titre des autres objets de dépense dans le cadre du sous-programme : 6 900 dollars pour les autres dépenses de personnel, 30 700 dollars pour les consultants, 51 600 dollars pour les réunions des groupes d'experts et 20 800 dollars pour les frais de voyage. Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 47 000 dollars, serviront à organiser un atelier sur le renforcement de la capacité des organisations non gouvernementales et des administrations nationales chargées de la condition féminine à agir en synergie et à participer à la surveillance de la suite donnée aux résultats de l'examen décennal de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 22 684 200 dollars

21.52 L'appui au programme comprend la Division des services administratifs et la Division de la planification du programme et de la coopération technique.

Produits

21.53 Les produits attendus de la Division des services administratifs sont notamment les suivants :

a) Administration générale et gestion : orientation des politiques et coordination des services communs centraux;

b) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; services d'administration du personnel et d'aide sociale au personnel; formation; organisation des carrières et amélioration des compétences techniques; relations entre le personnel et la direction; administration de la justice; règlement des litiges; services médicaux et avis juridiques;

c) Services budgétaires et financiers : conseiller le Secrétaire exécutif sur toutes les questions liées à l'administration, à la gestion, à la sécurité et à l'organisation; services d'orientation, de coordination et d'appui aux directeurs de programme pour l'élaboration du projet de budget-programme et des rapports sur l'exécution du budget; contrôle d'ensemble de l'utilisation des crédits inscrits au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires; fourniture de services comptables et de paiement (états de paie, fournisseurs, indemnités journalières de subsistance et autres indemnités); coordination du Système intégré de gestion (SIG);

d) Services informatiques : services informatiques et infrastructure et standardisation des logiciels et du matériel; fourniture de services internes de programmation à toutes les divisions techniques afin d'assurer la compatibilité avec les technologies existantes et de mettre en place un système centralisé de gestion des fonctions de contrôle pour le réseau local; fourniture de services de visioconférence; optimisation des sites Internet et intranet de la CESAO;

e) Services généraux : administration de l'application de l'accord de siège conclu entre l'ONU et le gouvernement hôte; gestion et entretien des locaux; services commerciaux et services d'achat; appui aux transmissions (satellites, réseau de radiodiffusion, téléphone et télécopie); services de transport, de logistique et de voyage; liaison avec les représentants du pays hôte; protection du personnel et des biens; services postaux; tenue du registre central et du système d'archivage; gestion des magasins et des stocks;

f) Services de conférence : services de conférence à l'intention des organes directeurs de la CESAO et des réunions d'organes intergouvernementaux tenues sous ses auspices, y compris la préparation et la coordination des séances officielles; services d'interprétation, d'établissement des procès-verbaux de séance, de traduction et d'édition; services de documentation et de publication; appui sous forme de services de secrétariat et de services techniques;

g) Service de bibliothèque : services de bibliothèque et d'information à l'intention du personnel, des États membres, des bibliothèques de l'ONU, des bibliothèques de dépôt et d'autres clients; acquisition de publications et de bases de données; indexation des documents de la CESAO sur le Système de diffusion électronique des documents pour les rendre consultables par les utilisateurs de l'Internet; conception des pages d'accueil Internet et Intranet de la bibliothèque.

21.54 Les produits attendus de la Division de la planification des programmes et de la coopération technique sont les suivants :

a) Planification, contrôle et évaluation : établissement de directives de politique générale et fourniture de services d'appui aux divisions techniques pour les aider à formuler et à mettre en œuvre leur programme de travail;

b) Planification, contrôle et évaluation : planification, contrôle et évaluation du programme de travail, des activités relevant du budget ordinaire et des activités extrabudgétaires, y compris la coordination au sein de la CESAO et avec d'autres organismes appartenant ou non au système des Nations Unies;

c) Gestion des activités de coopération technique : fourniture d'un appui administratif aux fins de l'élaboration, de la préparation, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des projets; fourniture aux pays membres de services consultatifs, à leur demande, par l'intermédiaire d'un groupe d'experts hautement qualifiés, et aide au renforcement des capacités dans le cadre d'ateliers et de séminaires; liaison avec les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les gouvernements et organismes donateurs, ainsi que collecte de fonds.

Tableau 21.24

Tableau récapitulatif des ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*Estimations 2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	17 074,3	16 477,5	124	119
Autres objets de dépense	5 710,9	6 206,7	–	–
Total partiel	**22 785,2**	**22 684,2**	**124**	**119**
Fonds extrabudgétaires	149,0	316,1	–	–
Total	**22 934,2**	**23 000,3**	**124**	**119**

21.55 Le montant de 22 684 200 dollars se répartit comme suit : a) 16 477 500 dollars devant permettre de financer 119 postes, soit une baisse de 596 800 dollars imputable au : i) redéploiement d'un poste P-3 et de deux postes d'agent local au sous-programme 7, Promotion de la femme et renforcement du pouvoir d'action des femmes; ii) transfert d'un poste P-5 au sous-programme 2, Politiques sociales intégrées, afin de financer le poste de chef de la Section des services d'appui de manière à renforcer la gestion des locaux de la Maison des Nations Unies à Beyrouth (achats, technologies de l'information et des communications, services de voyages et de transports, gestion des biens et des stocks, etc.); iii) suppression de deux postes du Service mobile, créés en 1993 pour l'installation du nouveau réseau à satellites mondial, et d'un poste d'agent local à la Section des services de conférence de la CESAO, chargé de la publication assistée par ordinateur; b) 6 206 700 dollars au autres rubriques, soit une baisse de 495 800 dollars, qui est le résultat net d'augmentations et de diminutions au titre de divers objets de dépense, et est principalement imputable aux nouveaux besoins en services informatiques, dont l'appui contractuel au Système intégré de gestion, l'achat de nouveaux logiciels et de nouvelles licences et l'augmentation des fonds alloués aux services médicaux à temps partiel, fournis par un médecin externe chargé des examens périodiques, de la vaccination, des tâches médico-administratives et de la formation

paramédicale. Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 316 100 dollars seront affectés aux activités financées en commun concernant tous les organismes des Nations Unies de la Maison des Nations Unies à Beyrouth, dont le matériel et les fournitures médicales et les petits travaux d'aménagement du bâtiment.

Tableau 21.25

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Assemblée générale (résolution 58/250)	
II.6 L'Assemblée générale décourage vivement toute proposition d'accueillir une réunion qui serait contraire à la règle selon laquelle les organes doivent se réunir dans la ville où ils ont leur siège, particulièrement en ce qui concerne l'Office des Nations Unies à Nairobi et les autres centres des Nations Unies dont le taux d'utilisation des ressources est faible.	La CESAO s'est employée à appliquer dans son intégralité, avec le plus grand soin et la plus grande attention, la résolution 58/250 de l'Assemblée générale. Aucune proposition d'accueillir une réunion qui serait contraire à la règle selon laquelle les organes doivent se réunir dans la ville où ils ont leur siège n'a été formulée.
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/58/7)	
V.1 Le Comité consultatif constate que les réalisations escomptées et les indicateurs de succès sont présentés de manière plus précise dans le titre V du projet de budget-programme que dans certains autres chapitres et il se félicite de cette amélioration. D'autre part, il demande qu'à l'avenir on s'efforce de développer l'indicateur « Utilisation optimale des ressources », afin de pouvoir mesurer les conséquences du taux d'utilisation. De même, l'indicateur « Recrutement et affectation rapides des fonctionnaires » devrait se référer aux objectifs relatifs au recrutement approuvés par l'Assemblée générale.	a) Les objectifs de recrutement approuvés par l'Assemblée générale sont concrétisés dans un plan d'action en matière de ressources humaines. La CESAO pourvoit les postes vacants conformément aux objectifs recommandés dans ledit plan, comme suit : l'objectif recommandé fixé par le Département de la gestion du Bureau de la gestion des ressources humaines concernant le délai imparti pour pourvoir les postes vacants est de 120 jours. À l'échelle de l'Organisation, la moyenne pour le recrutement interne est de 138 jours et de 171 jours pour le recrutement externe. À la CESAO, la moyenne pour le recrutement interne est de 101 jours contre 139 jours pour le recrutement externe. La moyenne combinée pour les recrutements interne et externe à la CESAO est de 114 jours. b) Utilisation des ressources financières : à la CESAO, le taux d'utilisation des ressources financières avoisine les 100 %.
V.2 Le Comité consultatif note que, dans cette partie du projet de budget-programme, la présentation des ressources nécessaires au titre des technologies de l'information et des communications est différente d'un	À la CESAO, les ressources d'appui dans le domaine des technologies de l'information et des communications sont limitées mais regroupées en un seul groupe (le Groupe des technologies de l'information de la Section des services d'appui) qui est chargé de la maintenance de l'équipement et des logiciels.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
chapitre à l'autre et même parfois à l'intérieur d'un même chapitre.	
V.4 Le Comité consultatif note qu'un certain progrès a été réalisé en ce qui concerne l'examen des programmes de publication, mais que cet examen est plus ou moins approfondi selon les commissions régionales. Il répète qu'à son avis les publications doivent avoir un rapport direct avec les réalisations escomptées, selon les indications données au paragraphe 72 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (A/56/7). D'autre part, il recommande qu'une réflexion soit engagée pour trouver d'autres moyens de communiquer l'information qui est actuellement diffusée dans des publications sur papier – par exemple en se servant davantage de l'Internet et de l'intranet de l'ONU ou en organisant des séminaires et des journées d'étude.	Le programme de publications proposé pour 2006-2007 a été examiné par les divisions auteurs, le Comité des publications et la Direction, qui se sont intéressés en particulier à leur rapport direct avec les réalisations escomptées. En collaboration avec les commissions économiques, le Département des affaires économiques et sociales a entrepris l'examen d'ensemble des publications proposées par tous les organismes concernés, classées selon 11 domaines thématiques, afin d'éviter les doubles emplois. La CESAO a participé à cet exercice grâce à la visioconférence. Le passage des publications sur papier à la diffusion électronique sera progressif afin de veiller à satisfaire les besoins des bénéficiaires de la région, pour qui l'accès aux technologies de l'information et des communications est difficile. Le programme de travail de la CESAO pour l'exercice biennal 2006-2007 attache plus d'importance au renforcement des capacités nationales en réduisant le nombre de publications proposées et en redistribuant les ressources en vue d'offrir des services consultatifs et de mettre en œuvre des projets de coopération technique, favorisant ainsi une véritable mise en commun de l'information. La CESAO échange régulièrement des données avec d'autres commissions régionales et les organisations mondiales, notamment le Département des affaires économiques et sociales et le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Cette démarche a amélioré la collaboration et resserré les liens entre la CESAO et ces organismes et leur offre l'occasion de mettre en commun les données d'expérience, les enseignements qui en découlent et leur charge de travail. En ce qui concerne les publications, la CESAO apporte une contribution régionale à l'Étude sur l'économie mondiale que produit chaque année le Département des affaires économiques et sociales, au World Investment Report et au Rapport sur les investissements étrangers directs que produit le secrétariat de la CNUCED.
V.5 Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées précédemment sur la collaboration et les échanges interrégionaux (voir ibid., par. V.28, V.31, V.49 et V.50) et demande que les commissions régionales intensifient leurs efforts à cet égard et que la coordination voulue soit assurée au sein du système des Nations Unies. Il juge insuffisantes les mesures prises jusqu'à présent, et il pense que les commissions régionales devraient s'efforcer davantage de collaborer et d'avoir des échanges entre elles et avec les autres entités régionales afin de partager leurs données d'expérience, les enseignements qui en découlent et leur charge de travail.	

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
V.82 Selon les renseignements complémentaires communiqués au Comité, un montant de 246 700 dollars est prévu au titre de l'appui au programme pour le coût des services contractuels d'édition, de traduction, d'impression et de reliure. Le Comité compte bien que la Commission étudiera la possibilité d'étoffer les capacités internes de traduction et d'impression. Il note aussi que la plupart des publications prévues pour l'exercice biennal 2004-2005 ne paraîtront qu'en version papier. Le Comité ne recommande aucune réduction, mais invite la Commission à chercher le moyen de faire paraître le plus grand nombre possible de publications en version électronique. Il recommande aussi à la Commission de rechercher activement des possibilités de partage de la charge de travail.	Dans son budget-programme pour l'exercice 2006-2007, la CESAO ne propose pas d'augmenter le montant des ressources affectées aux services contractuels de traduction et d'impression et a recours intégralement à ses capacités internes. En ce qui concerne les services contractuels d'édition et d'impression, les besoins de la CESAO ont diminué par rapport à l'exercice biennal en cours. Pour l'exercice biennal 2006-2007, la CESAO s'est particulièrement intéressée aux dates de parution des publications proposées afin de parvenir, dans la mesure du possible, à une répartition équitable du volume de travail d'édition et de traduction confié aux services de conférence tout au long de l'exercice. Le système de contrôle interne des publications et de la documentation, créé par la CESAO au début de l'année 2004, vise non seulement à assurer la parution en arabe de tous les documents et publications de la Commission, mais aussi à contrôler le volume de travail des services de conférence et à évaluer l'incidence des besoins en édition et en traduction par rapport au respect des délais impartis pour achever les manuscrits. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, la CESAO a augmenté le nombre de publications électroniques pour mettre en œuvre le plan d'action prévu dans le cadre de la réforme du Secrétaire général de l'ONU. Le passage des publications sur papier à la diffusion électronique a lieu progressivement, en consultation avec les bénéficiaires de la région, dont certains ont des difficultés pour accéder aux technologies de l'information et des communications.
V.85 Le Comité note au paragraphe 22.9 du projet de budget-programme que la rationalisation des publications s'est traduite en 2002-2003 par une réduction de 15 % du nombre de produits, tenant pour l'essentiel à la suppression de publications isolées, et qu'une réduction supplémentaire de 12 % est prévue pour 2004-2005 (la liste des publications en série qui ne paraîtront plus à partir de l'exercice biennal 2004-2005 figure à l'annexe du chapitre 22). Le Comité souligne que la réduction combinée de 27 % du nombre de produits est loin d'être négligeable et que les ressources ainsi	Pour le budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007, la CESAO s'est employée à faire en sorte que le montant des ressources affectées corresponde aux priorités régionales établies par les États membres. La réduction du nombre de produits au cours de l'exercice biennal 2004-2005 a été due aux deux facteurs principaux ci-après : a) la réduction du nombre de publications isolées proposées; b) le fusionnement des produits, comme la documentation établie à l'intention des organes délibérants. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 comportera une nouvelle réduction de 18,8 % des produits. Les ressources dégagées de la réduction du nombre de publications sont redistribuées en vue de créer un mécanisme d'examen collégial externe des publications phares de la CESAO aux fins de l'assurance qualité.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
dégagées pourraient être réparties entre les sous-programmes. Le Comité demande qu'à l'avenir, les projets de budget comportent des informations détaillées sur la répartition des ressources résultant de toute rationalisation importante de produits.	
Bureau des services de contrôle interne (A/58/785)	
71. Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient procéder à une réévaluation générale de leur mécanisme intergouvernemental, en vue de rationaliser les processus et d'éviter les chevauchements d'activités. Des recommandations tendant à redynamiser et à appuyer les organes intergouvernementaux qui pourraient être utiles, et la redéfinition des attributions de ceux qui sont restés inactifs, devraient être présentées aux États membres, pour examen (AN/2003/459/01/003).	La CESAO procède actuellement à une évaluation générale de ses organes intergouvernementaux dans un souci de cohérence et l'efficacité. En attendant sa conclusion, elle envisage de présenter les résultats de l'évaluation à la Session ministérielle de la Commission qui se tiendra à la mi-mai 2005 afin qu'elle formule des orientations et qu'elle donne suite à ces résultats. Un compte rendu détaillé du processus et des décisions qui en découleront figurera dans le rapport sur la coopération régionale dans les domaines économique, social et autres questions y relatives.
73. Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient faire en sorte que le calendrier de leurs sessions annuelles/semestrielles coïncide avec celui de la présentation du plan-programme biennal (l'un des volets du cadre stratégique) ou des projets de budget-programme soumis au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité du Siège (AN/2003/459/01/004).	Compte tenu des modifications que l'Assemblée générale a récemment apportées au cycle de programmation, la CESAO examinera la question et proposera des solutions afin que la Session ministérielle leur donne suite pour faire en sorte que le calendrier de présentation du plan-programme biennal et des projets de budget-programme coïncide avec celui de la Session ministérielle de la Commission.
75. Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient adopter une politique commune en matière d'autoévaluation afin de faire en sorte : i) que les méthodes et procédures d'évaluation soient harmonisées, en ce qui concerne en particulier la planification et le choix de l'organe à évaluer, la portée de l'évaluation, la méthode employée, les conclusions, le choix des dates et les	Le Bureau des services de contrôle interne a mis en place une politique globale et pris des mesures concernant les évaluations, qui seront appliquées dans leur intégralité lors de l'exercice biennal 2006-2007. À cet égard, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007, la CESAO a pris des dispositions en vue d'affecter des ressources suffisantes à ce titre. Elle a programmé ses autoévaluations, qui intéressent tous les sous-programmes conformément à la politique globale. Depuis 2003, les responsables de la planification des programmes des commissions régionales se réunissent

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
coûts; ii) que le cycle et la portée des évaluations suffisent à garantir un examen périodique de tous les programmes de travail et de leurs composantes; et iii) que le suivi des recommandations émises à l'issue de ces évaluations soit assuré et qu'il en soit rendu compte aux secrétaires exécutifs, afin d'apporter les améliorations voulues. Conformément aux directives du BSCI concernant le contrôle de l'exécution des programmes et l'établissement des rapports, les conclusions des autoévaluations devraient être consignées dans les rapports périodiques établis au titre de la procédure de budgétisation axée sur les résultats (AN/2003/459/01/005).	chaque année pour examiner les questions prioritaires relatives à la gestion des programmes et des projets, notamment le contrôle et l'évaluation. Les conclusions des autoévaluations pour l'exercice biennal 2004-2005 sont consignées dans les rapports périodiques établis au titre de la procédure de budgétisation axée sur les résultats.
77. En ce qui concerne la collecte de fonds, le BSCI recommande de charger un agent de coordination dans chaque commission régionale : i) d'assurer le suivi de l'ensemble des réunions, activités et contacts concernant les appels de fonds; ii) de coordonner, de préparer et de suivre les conférences d'annonce de contributions; iii) de gérer une base de données sur tous les projets devant faire l'objet d'un appel de fonds; iv) d'établir à l'intention des secrétaires exécutifs un rapport trimestriel sur les progrès enregistrés dans les activités d'appel de fonds, qui serait distribué à tous les chefs de division; et v) d'assurer la mise en commun des pratiques de référence et des enseignements tirés des appels de fonds (AN/2003/459/01/006).	À la CESAO, la Division de la planification des programmes et de la coopération technique a été nommée agent de coordination pour la collecte de fonds. La Commission a élaboré une nouvelle stratégie de coopération technique pour la période 2006-2007, qui s'intéresse aux principales questions liées à la collecte de fonds soulevées par le Bureau des services de contrôle interne. La CESAO cherche à faire en sorte que ces questions soient dûment intégrées dans les travaux de la Division au cours du prochain exercice biennal (2006-2007) afin de promouvoir la stratégie de mise en place de partenariats.
83. Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient mettre en place un mécanisme pour : i) évaluer la qualité des publications; ii) attribuer le label « publication phare »; iii) harmoniser les calendriers	Le « guide des publications de la CESAO » informe et conseille le personnel du secrétariat en ce qui concerne tous les aspects de la production des publications. Pour l'exercice biennal 2006-2007, quatre publications de la Commission seront désignées comme publications phares. Elles seront examinées par un groupe d'experts

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
de parution des publications phares; iv) organiser l'examen des publications par des experts; v) étudier la composition du lectorat; et vi) mettre en commun les pratiques de référence et les leçons tirées de l'expérience. Les commissions pourraient ainsi renforcer la diffusion de l'information dans leurs régions respectives, améliorer l'accès à leurs publications et normaliser les modalités de téléchargement de leurs documents (AN/2003/459/01/009).	afin de garantir leur utilité et leur qualité. Les autres publications seront soumises à des examens collégiaux internes aux fins de l'assurance qualité.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007

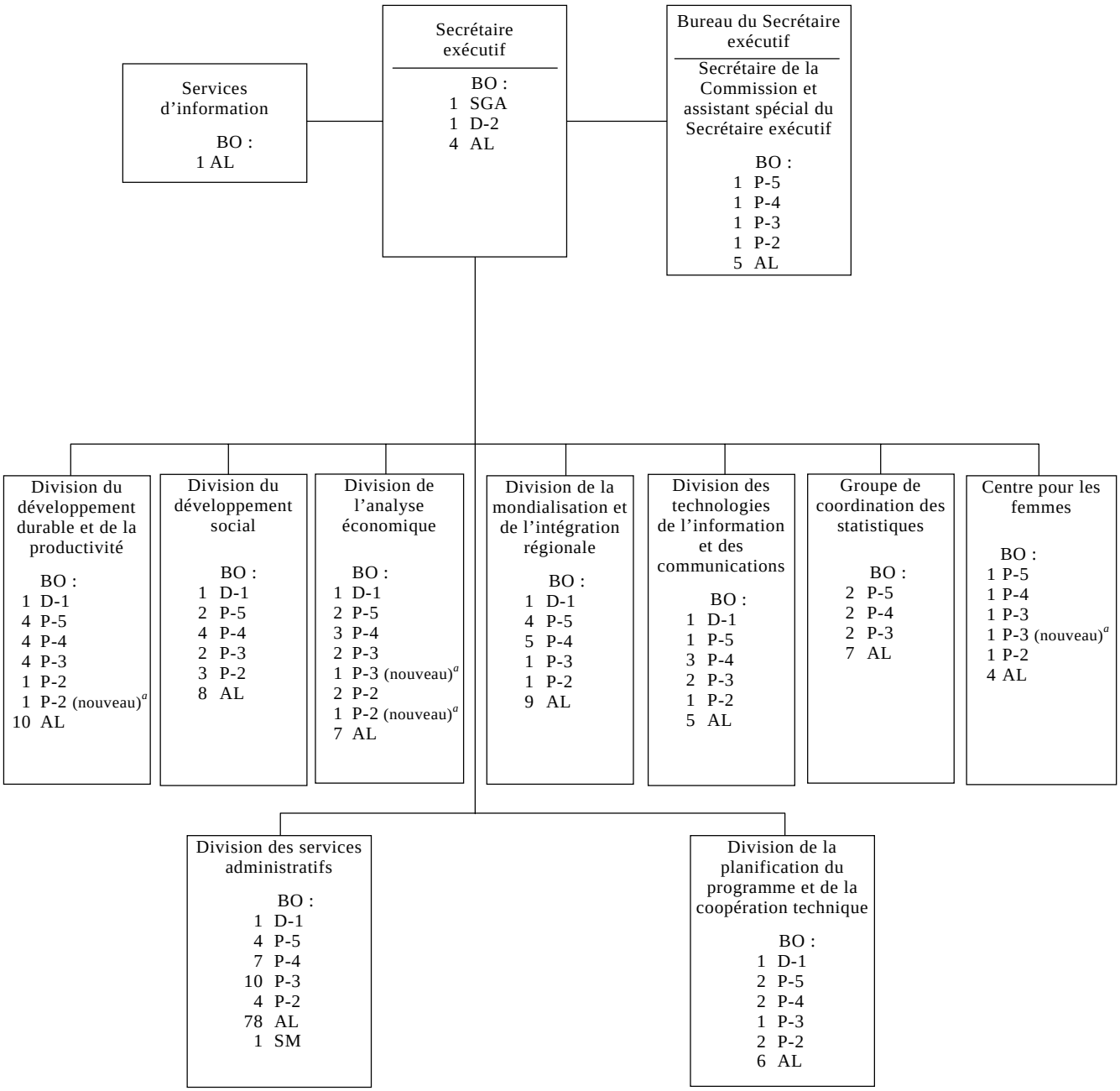

Abréviations : BO = budget ordinaire, AL = agent local; SM = agent du Service mobile.

[a] Nouveaux postes P-3 et P-2/1.

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
Sous-programme 1. Politiques de gestion intégrées des ressources régionales pour le développement durable			
22.26 a) iii)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur les politiques nationales et sectorielles en faveur d'une société du savoir dans les pays arabes	1	Activité ponctuelle
22.26 b) i)	Publication en série : examen des activités en faveur de la productivité et du développement durable	1	Remplacée par une publication où sont examinées et analysées les questions urgentes liées au développement durable. La périodicité deviendra biennale
22.26 b) ii)	Publication isolée : établissement de réseaux : recherche, mise en valeur et innovation dans les pays arabes	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur le développement durable et la compétitivité du secteur agroalimentaire	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur l'amélioration de la productivité agricole par le biais d'une gestion plus efficace des ressources en eau dans les exploitations agricoles	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur le mécanisme régional concernant les systèmes énergétiques durables	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur le développement rural : politiques, stratégies et institutions	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur l'application des directives de gestion internationale des ressources en eau	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur la formulation d'indicateurs de développement rural et de profils de pays dans certains secteurs	1	Activité ponctuelle
22.26 b) iv)	Séminaire/atelier sur la gouvernance et les ressources en eau : rôle des parties prenantes et des institutions de la société civile dans la gestion des ressources en eau	1	Activité ponctuelle
22.26 c)	Projet sur le terrain visant à permettre aux pays de se doter de capacités propres par le biais de nouvelles formes institutionnelles dans certains domaines prioritaires	1	Activité ponctuelle
	Total sous-programme 1	**11**	

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées			
22.30 a) iii)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur les ONG et le développement durable	1	Activité ponctuelle
22.30 a) iii)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur la mondialisation et l'emploi	1	Activité ponctuelle
22.30 a) iii)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et ses répercussions dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.30 b) ii)	Publication isolée : les femmes et la société de l'information	1	Activité ponctuelle
22.30 b) ii)	Publication isolée : le rôle des technologies de l'information et de la communication dans l'amélioration de la condition de la femme	1	Activité ponctuelle
22.30 b) iv)	Supports techniques : bulletin électronique des statistiques de l'état civil dans les États membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.30 c)	Projet sur le terrain concernant la création d'un centre régional pour la prise en compte systématique des questions de parité des sexes dans les pays de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.30 c)	Projet sur le terrain concernant le développement des communautés locales dans les zones rurales	1	Activité ponctuelle
22.30 c)	Projet sur le terrain concernant le relèvement du Sud-Liban et de la Palestine dans l'après-conflit	1	Activité ponctuelle
22.30 c)	Projet sur le terrain concernant la promotion de l'usage du braille pour les malvoyants	1	Activité ponctuelle
22.30 c)	Projet sur le terrain concernant le lancement d'une campagne régionale sur la sécurité de jouissance et la gouvernance urbaine	1	Activité ponctuelle
	Total sous-programme 2	**11**	
Sous-programme 3. Analyse et prévisions économiques en matière de développement régional			
22.34 a) i)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur les comptes satellites dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.34 b) i)	Publication en série : indices annuels de production	2	L'absence de données nationales rend ce produit infaisable.

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
22.34 b) i)	Publication en série : prévisions et perspectives mondiales	2	Afin d'éviter les doubles emplois avec d'autres documents publiés par les organismes des Nations Unies, les prévisions économiques régionales semestrielles paraîtront comme supports techniques sur le site Web.
22.34 b) ii)	Publication isolée : impact des variables économiques sur la dimension sociale du développement	1	Activité ponctuelle
22.34 b) ii)	Publication isolée : analyse de politique macroéconomique pour la coordination régionale entre les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.34 c)	Atelier sur l'analyse et la gestion de la dette dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
	Total sous-programme 3	**8**	
Sous-programme 4 Intégration régionale et adaptation à la mondialisation			
22.38 b) ii)	Publication isolée : rôle des sociétés transnationales des pays développés et en développement dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.38 b) ii)	Publication isolée : progrès réalisés dans les règlements régissant les droits de propriété intellectuelle dans les pays arabes	1	Activité ponctuelle
22.38 b) ii)	Publication isolée : étude sur le suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey : progrès réalisés par les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.38 b) ii)	Publication isolée : étude sur la portée des engagements pris par les pays membres de la CESAO ayant adhéré aux accords de l'Organisation mondiale du Commerce, aux accords de partenariat avec les pays européens et à la zone élargie de libre-échange des pays arabes	1	Activité ponctuelle
22.38 b) ii)	Publication isolée : commerce et investissement dans les pays arabes	1	Activité ponctuelle
22.38 b) ii)	Supports techniques : mise au point et actualisation d'une base de données sur les flux d'investissements étrangers directs, l'aide étrangère et les opérations de Bourse	1	Activité ponctuelle
	Total sous-programme 4	**6**	

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
Sous-programme 5. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale			
22.42 a)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur la conférence préparatoire régionale en vue du deuxième Sommet mondial sur la société de l'information	1	Activité ponctuelle
22.42 b) ii)	Publication isolée : accès à des documents en arabe sur l'Internet : questions, politiques et normes	1	Activité ponctuelle
22.42 b) ii)	Publication isolée : centres de données et hôtes Internet – possibilités d'intégration régionale	1	Activité ponctuelle
22.42 b) ii)	Publication isolée : gestion de l'information et des données dans le secteur public	1	Activité ponctuelle
22.42 b) ii)	Publication isolée : technologies de l'information et des communications au service de la lutte contre la pauvreté dans certains pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
22.42 c)	Projets sur le terrain sur les nouvelles technologies au service de la lutte contre la pauvreté dans certains pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
	Total sous-programme 5	**7**	
Sous-programme 6. Statistiques comparables permettant la prise de décisions			
22.46 a) ii)	Réunion du groupe d'experts ad hoc sur la compilation des statistiques relatives au commerce des services	1	Activité ponctuelle
22.46 b) ii)	Supports techniques : fiches statistiques sur la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
	Total sous-programme 6	**2**	
	Total	**45**	